

Les phénomènes d'ordre purement moral qui se sont produits chez eux méritent une sérieuse attention.

Léopold II avait convoqué dès son avènement la diète de Bohême : elle lui remit un long memorandum où elle exposait ses griefs et réclamait le rappel de toutes les mesures prises sous les deux règnes précédents et portant atteinte aux droits du royaume et aux institutions ecclésiastiques.

Les Etats réclamèrent le droit de prendre part à la législation qui leur avait été enlevée en 1627 par la nouvelle constitution de Ferdinand II, Léopold fit quelques concessions de détail, mais aucune qui pût affaiblir l'autorité du pouvoir central : il refusa de modifier en quoi que ce soit l'état de choses antérieur à l'année 1765, — où Joseph II avait été associé au gouvernement. — La diète reconquit seulement le droit d'accorder l'impôt, de le faire percevoir, et de discuter toutes les lois proposées par le souverain ; le comité permanent fut aussi rétabli, mais avec des pouvoirs fort restreints : la couronne de saint Vacslav fut renvoyée à Prague, et l'empereur rendit hommage aux traditions historiques en se faisant couronner. Ses successeurs François I^{er} et Ferdinand II ont imité cet exemple. François-Joseph est, avec Joseph II, le seul roi qui ait rompu avec cette coutume séculaire. Son successeur Charles n'a pas eu le temps de faire connaître ses intentions.

Les efforts de la diète pour reconquérir ses prérogatives n'étaient que de faibles symptômes du mouvement intellectuel qui, depuis la fin du dix-huitième siècle, préparait la renaissance de la Bohême.

Dès le dix-septième siècle, des voix isolées s'étaient élevées — même parmi les jésuites — pour protester contre la persécution dont la langue et la nationalité tchèques étaient l'objet. L'un d'entre eux Balbin, écrivit un curieux travail : *Dissertatio apologetica linguæ slovenicæ*. Il signalait les périls de son peuple, menacé de disparaître, comme naguère les Slaves de l'Elbe engloutis par l'océan germanique : « Saint Vacslav, patron de la Bohême, s'écriait-il, ne nous laisse pas périr, nous et nos descendants. Rends aux Tchèques leur antique gloire. Si nous périssons, tu